

Séance du 25 janvier 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-neuf janvier deux mil vingt-trois, s'est réuni en séance publique, salle de la mairie, le vingt-cinq janvier deux mil vingt-trois à vingt heures sous la présidence de Monsieur CERBELLE Régis, Maire.

Etaient présents : M. BAUCHET Michel — MME BERTIN Aurélie - M. CERBELLE Régis – M. CHAUVEAU Michel – M. DELISLE Gilles – M. GORGET Yannick - MME HAREAU Claire - MM HORPIN Elie – M. LANCELEUR Jérôme - M. LEGUY Antoine - MME LEMAITRE Jacqueline – M. LEMAITRE Paul-Adrien - M. LESIEUR Yannick - MME ROBERT Stéphanie

Secrétaire de Séance : M. LANCELEUR Jérôme

Nombre de Membres : **En exercice** : 14 **Présents** : 14 **Votants** : 14

ORDRE DU JOUR

Adoption définitive du règlement intérieur concernant le personnel communal,
Taxe d'aménagement : suppression du caractère obligatoire de reversement à LBN Communauté,

Cinéma : convention avec le cinéma « Confluences » de Sablé sur Sarthe,

Budget du point lecture,

Point sur les travaux,

Comptes rendus des commissions,

Questions diverses

Lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal, adopté à l'unanimité des membres présents.

Information sur le Droit de Prémption Urbain

Monsieur CERBELLE indique qu'une déclaration d'intention d'aliéner a été reçue en mairie, il s'agit du bien suivant :

- AB 82, 134 et 135– 4 rue des Tanneurs (propriété de SIMON Didier)

Et informe le conseil municipal qu'il n'a pas exercé le droit de préemption.

Délibération N° 2023-01-D01– Objet : Adoption définitive du règlement intérieur concernant le personnel communal

Le règlement intérieur est passé devant le comité technique du centre gestion le 24 novembre 2022 qui a émis un avis favorable avec quelques observations qui ont été modifiées, il faut maintenant que le conseil municipal le valide définitivement. Il est procédé à un vote, le règlement intérieur est validé à l'unanimité des membres présents.

Délibération N° 2023-01-D02 – Reversement de la taxe d'aménagement à LBN Communauté

Il est rappelé que par délibération en date du 09 novembre une décision a été prise pour reverser la taxe d'aménagement à LBN Communauté. La loi de finances a changé et il est maintenant offert aux collectivités de délibérer jusqu'au 31 janvier 2023 :

- Soit pour maintenir les termes de la délibération prise en novembre 2022,
- Soit de la supprimer ou de modifier les conditions de partage de cette taxe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les termes de la délibération prise le 09 novembre 2022 à l'unanimité des membres présents.

Délibération N° 2023-01-D03 - OBJET : Convention avec le cinéma « Confluences » de Sablé sur Sarthe

Le cinéma « Confluences » de Sablé sur Sarthe propose aux communes de signer une convention pour offrir la possibilité, pendant les vacances scolaires, de places de cinéma à 2 €uros (pour les enfants de 3 à 17 ans), les places ont une valeur de 4 €uros et la commune participerait à hauteur de 2 €uros. Les tickets sont à prendre à la mairie sur justificatifs. Il faut autoriser le maire à signer cette convention. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le maire à signer la convention à l'unanimité des membres présents.

OBJET – BUDGET DU POINT LECTURE

Les bénévoles du point lecture ont fait parvenir leur budget 2022 et le prévisionnel 2023. Pour 2022, les recettes réelles sont de 1 943.57 (participation de la commune de 1 500.12) pour des dépenses de 1 644.38, il reste donc en caisse 299.19.

Le prévisionnel pour 2023 s'équilibre à 2 025.19 avec une participation de la commune de 1 600 euros. Une demande d'investissement est faite pour un meuble à casiers. Le conseil valide.

OBJET – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

- VACTEL – Communication : le Chantenaysien est en cours de réalisation, le BAT est à valider,
- VACTEL Tourisme : la commission demande au conseil s'il serait possible d'appliquer le tarif de 2 €uros (tarif centres aérés voté au conseil) aux enfants du centre de Brûlon. Monsieur le maire et le 1^{er} adjoint prennent contact avec M. DUHAMEL.
- Génération solidarité : un après-midi jeux est organisé le dimanche 05/02/2023 de 14 h 30 à 16 h 30 suivi d'un goûter offert par la commission.
- Fleurissement, patrimoine et environnement : nettoyage des parterres devant l'école a été réalisé.
- Sivos : augmentation de prix des repas de la cantine par le fournisseur, mais aucune répercussion sur les familles.
- Budget : présentation des résultats par M. HORPIN, une augmentation des dépenses de fonctionnement a été enregistrée en 2022.
- Travaux : bâtiment Solewa : les travaux sont en cours de réalisation. Reste à voir les priorités pour les prochains travaux : éclairage public passé en LED, travaux de restauration des logements de la résidence Fernande BROU et du logement rue de la Libération.

OBJET – QUESTIONS DIVERSES

- Un courriel a été envoyé par la jeunesse et sports au sujet de la prochaine promotion médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif qui récompense les personnes qui s'engagent dans ces domaines. Le courrier va être envoyé aux associations afin qu'elles proposent des noms.
- Une société S2EE : propose gratuitement des points lumineux LED, la commande est donnée à Paul-Adrien Lemaitre afin de faire le point,
- Sens interdit rue Hippolyte Laroche : les agriculteurs se plaignent de ne plus pouvoir passer dans cette rue et demande une autorisation pour les engins agricoles, refusée à l'unanimité.
- Date de vote du budget : mercredi 15 mars à 18 h 30

Prochain conseil municipal : le 22 février 2023 à 20 h

Séance Du 25 janvier 2023 – délibérations prises du N° 2023-01-D01 à 2023-01-D03

N° de délibération	Objets
N° 2023-01-D01	Adoption du règlement intérieur concernant le personnel communal
N° 2023-01-D02	Reversement de la taxe d'aménagement à LBN Communauté
N° 2023-01-D03	Convention avec le cinéma Confluences de Sablé sur Sarthe

Noms et prénoms des membres présents	Signatures
CERBELLE Régis	
BAUCHET Michel	
CHAUVEAU Michel	
HORPIN Elie	
BERTIN Aurélie	
DELISLE Gilles	
GORGET Yannick	
HAREAU Claire	
LANCELEUR Jérôme	
LEGUY Antoine	
LESIEUR Yannick	
LEMAITRE Jacqueline	
LEMAITRE Paul-Adrien	
ROBERT Stéphanie	